



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève  
13-17 octobre 2024



## Réunion-débat

### ***Principes communs : le développement parlementaire comme rempart face à l'érosion démocratique***

*Lundi 14 octobre, 11 h 30-13 h 00  
Salle Genève (CCV, Annexe du CICG)*

#### **Note d'orientation**

Divers indicateurs attestent un recul de la démocratie dans le monde, une tendance qui s'est amorcée il y a plusieurs années<sup>1</sup>. Une étude récente montre que 34 % seulement des citoyens à travers le monde ont confiance dans le parlement de leur pays<sup>2</sup>. Cette érosion démocratique et ce manque de confiance coïncident avec une période marquée par d'incroyables défis, dont les changements climatiques, les conflits et la progression des nouvelles technologies, qui risquent de déstabiliser encore davantage les sociétés.

Parce qu'ils représentent le peuple et qu'ils traduisent les points de vue et intérêts de celui-ci en actions politiques, les parlements sont d'une importance vitale pour la démocratie. Ils incarnent par essence l'expression de la volonté du peuple. Ils doivent être constamment renouvelés et améliorés afin de relever les nouveaux défis du moment et répondre à l'évolution des besoins des citoyens. Le développement parlementaire est donc crucial pour garantir la pérennité de la pertinence et de l'impact du parlement en tant qu'institution défendant la démocratie et répondant aux besoins des citoyens.

Les Principes communs en matière d'assistance aux parlements, adoptés par les organes directeurs de l'UIP en octobre 2014, donnent des orientations aux parlements eux-mêmes et à leurs partenaires afin d'améliorer l'appui au développement parlementaire. Ces principes reposent sur l'idée fondamentale que l'efficacité des parlements est essentielle à la protection de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, de l'égalité hommes-femmes et du développement économique et social, et qu'ils doivent pouvoir compter sur un soutien technique de qualité pour donner leur pleine mesure dans ces domaines. Tandis que l'érosion démocratique se poursuit, la pertinence de cette idée, ainsi que plus généralement la nécessité du développement des parlements et d'une coopération accrue, est peut-être plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis des décennies.

F

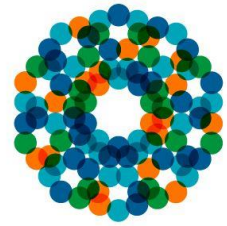
<sup>1</sup> [freedomhouse.org/report/freedom-world/2024/mounting-damage-flawed-elections-and-armed-conflict](https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2024/mounting-damage-flawed-elections-and-armed-conflict),  
[www.idea.int/publications/catalogue/global-state-democracy-2023-new-checks-and-balances](https://www.idea.int/publications/catalogue/global-state-democracy-2023-new-checks-and-balances),  
[www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2023/](https://www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2023/)  
<sup>2</sup> [www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp](https://www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp)

#IPU149

## Objectif

À travers le prisme des Principes communs, cette réunion-débat se penchera sur les difficultés que les parlements rencontrent au niveau institutionnel face à l'érosion démocratique et formulera des propositions concrètes sur la façon de renforcer le développement démocratique afin de mieux protéger et consolider la démocratie.

Cet échange aura lieu dans le cadre des événements qui seront organisés pour célébrer le dixième anniversaire des Principes communs lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP et tout au long de l'année 2024. Depuis leur adoption, 149 parlements nationaux, soit 77 % des parlements du monde entier, et 32 organisations partenaires ont adhéré aux Principes communs.



Dix ans après :  
Principes communs  
et progrès communs

## Organisation de la réunion

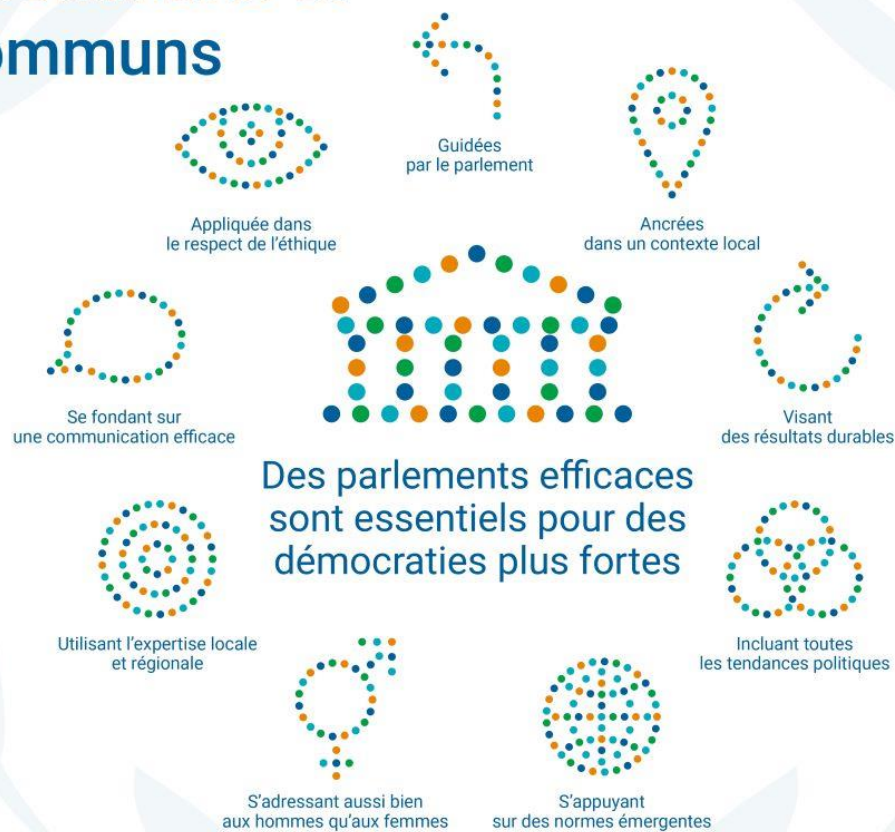
Les parlementaires, le personnel parlementaire et leurs partenaires sont invités à prendre activement part à cette réunion. Les participants se pencheront sur les axes de réflexion suivants:

1. Quel domaine du développement parlementaire, tels que la procédure législative ou le processus de contrôle, l'association du public, les services de recherche et de bibliothèque, les technologies de l'information et de la communication, par exemple, doit faire l'objet d'une attention accrue pour éviter l'érosion démocratique et pour quelles raisons ?
2. Comment les parlements peuvent-ils mieux mettre à profit les données et les informations fondées sur des faits provenant des administrations parlementaires et d'autres entités nationales dans la sphère politique, en particulier en temps de polarisation accrue ?

Principes communs en matière d'assistance aux parlements

# Principes communs et progrès communs

10  
ans



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



#COMMONPRINCIPLES